

Procès Verbal CONSEIL D'ÉCOLE

du lundi 9 novembre 2020 à 17h30 – La Palme

Enseignants présents : Mme QUILLET Amandine, Mme OLIVA Agnès, Mme DUVERT Patricia, Mme DECOTEGNIE Pauline, M. HERPOUX Patrick, Mme TASSEL Vanessa, Mme DENIS Lise, M. PAVOT Jean-Michel, M. SENIE Jean-Michel

Parents élus : Mme DE BARRAU Caroline, Mme BARRET Fanny, M. BLAIN Florian, Mme DAUX Sophie, M. DUMAS Emmanuel, Mme GABANOU Lorelei, Mme LACAUSTE Marie-Laurence,,

Mairie :

Mme AVELLANEDA Laura

Excusés : M. BOSSIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. FAURAN, Maire de la commune de La Palme
M. KHALKHAL Roger
Mme DAUPHIN Séverine
Mme BONNAFOUX Cindy
M. FRATTARUOLO Jean-Louis
M. SENEGAS Mathieu

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE

1. Les résultats des élections

Ces élections ont vu la participation de 183 votants dont 157 suffrages exprimés pour 268 électeurs inscrits sur la liste électorale, soit une participation de 68,28 % .

2. Le bilan de la rentrée :

a) structure pédagogique 8 classes :

PS MS : 10/17 Mme OLIVA A. ATSEM DOSTES C.

PS GS : 15/12 Mme QUILLET A. et Mme DECOTEGNIE P. (le mardi) ATSEM SEGOVIA C. (jusqu'à 11h30)

GS CP : 9/16 Mme DUVERT P. ATSEM Mme GEYNES E. (jusqu'à 11h30)

CE1/ CE2 : 10/12 M. SENIE J.M.

CE1/ CE2 : 11/11 M. HERPOUX P.

CM1 CM2 : 15/8 Mme TASSEL V.

CM1 CM2 : 12/10 Mme DENIS L.

CE2 CM2 : 10/12 M. PAVOT J.M.

b) effectifs (cf. tableau)

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moy/cl
2015-2016	23	20	27	21	10	16	19	16	152	25,33
2016-2017	21	31	24	32	22	12	20	19	181	25,86
2017-2018	13	20	33	24	29	20	17	22	178	22,25
2018-2019	25	15	20	34	25	30	19	17	185	23,125
2019-2020	16	20	16	21	34	23	25	17	172	24,57
2020-2021	25	17	21	16	21	33	27	30	190	23,75

c) les personnels

Mme Bianchi Pascale AESH en classe de Mme TASSEL

Mme Pujolle Cathy	AESH en classe de PS GS
Mme Geynes Evelyne :	ATSEM (tps complet)
Mme Ségovia Céline :	ATSEM (mi-temps école)
Mme Dostes Caroline	ATSEM (tps complet)
Mme Avellaneda nous énumère le personnel mairie qui intervient sur l'école.	
Mme Butin Stéphanie :	responsable garderie + cantine
Mme Thomas Anissa :	personnel cantine + garderie +entretien
Mme Dufour Catherine:	personnel cantine + entretien
Mme Ferrer Sandrine :	personnel cantine + garderie
Mme Collado Juana :	personnel cantine + garderie
Mme Kriz Jessica :	personnel cantine + garderie ?
M. Lajoix Loïc	cantine + garderie + centre de loisirs (SIVOM)
Mme Lamilhau Noémie	cantine + périscolaire
Mme Monnier Ghislaine :	cantine
Mme ... Romane :	péri-scolaire
M. William et M. ...:	2 emplois civiques
Mme Avellaneda Ambre	en stage jusqu'au 20 novembre

Mme Quillet réitère la demande d'un emploi du temps du personnel mairie.

Les personnels mairie sont sous sa responsabilité durant le temps scolaire donc pour des raisons de sécurité il est indispensable de connaître les temps de présence.

Les parents d'élèves ont rendez-vous avec M. le Maire jeudi 12 novembre.

d) les travaux

Parole donnée à la mairie :

Mme Avellaneda nous explique que la mairie va devoir faire appel à une entreprise pour l'achèvement des travaux des sanitaires, car la personne en charge ne travaille plus à la mairie.

La liste des travaux de Toussaint a bien été remise aux services techniques, certains travaux ont été réalisés mais tous n'ont pas pu se faire en raison des effectifs réduits dudit service et des travaux à réaliser au cimetière communal.

L'équipe enseignante déplore de nombreux vols dans l'enceinte de l'école : portes et fenêtres non fermées, alarme ne fonctionne pas, classes ouvertes, pas d'alarme dans le nouveau bâtiment

Mme Lacauste demande si un registre des personnes qui interviennent est mis en place.

Mme Avellaneda répond au mail concernant la mise en conformité pour le PPMS. Mme Quillet refait le point sur les travaux restant à faire pour la mise en sécurité :

*la classe de Mme Duvert (GS CP) ne ferme pas. Donc dans l'éventualité d'une attaque ou même d'un exercice cette classe ne peut se mettre en sécurité et respecter le protocole.

* les portes du nouveau bâtiment sont transparentes et ne disposent pas de rideaux

* les barrières qui cloisonnent la cour sont basses et facilement franchissables. Cet après-midi des employés les ont franchies en les enjambant.

* si on déclenche l'alerte: ce dernier n'est audible que du nouveau bâtiment. Un technicien doit venir ce mardi 10 novembre à 10h.

* le nouveau bâtiment ne dispose pas d'une mallette de secours PPMS

4. La sécurité, le harcèlement scolaire, l'absentéisme scolaire

a) la sécurité :

Les directives de l'année précédente ont été reconduites cette année : 6 obligatoires: 3 exercices incendie, 1 exercice PPMS « intrusion attentat » et 2 exercices PPMS (confinement, risques majeurs).

Le PPMS a été réactualisé avec modification des attributions des tâches de chacun.

La mallette PPMS est insuffisante car 1 pour les 2 bâtiments et manque l'eau .

☞ Incendie :

Un exercice incendie aura lieu à chaque trimestre.

Un exercice réalisé le 29 septembre 2020 : Alerte inaudible pour les maternelles car alarme en élémentaire et son diffusé dans les classes.

☞ PPMS : Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS est un document obligatoire dans lequel toutes les mesures de sécurité concernant l'école sont consignées.

Un exercice confinement réalisé 16 octobre : consignes bien respectées **mais signal pas audible du bâtiment maternelle** et pas la possibilité de stopper la VMC du nouveau bâtiment, accessibilité dans le bureau de la direction.

L'école dispose de 2 télécommandes pour déclencher l'alerte, chaque classe d'élémentaire (soit 4 télécommandes) souhaiterait disposer d'une télécommande pour alerter au plus vite.

☞ Le protocole sanitaire du 2 novembre:

Remis aux familles par mail et ENT, un certain nombre n'en a pas pris connaissance.

Le port du masque aux abords de l'école n'est pas respecté. Mme Avellaneda va voir si des affichages ou un mot rédigé par le maire peut être élaboré.

Mme De Barrau précise que certains propriétaires de chiens catégorisés viennent aux abords de l'école sans muselière. Une sensibilisation pourrait être conseillée car un accident peut survenir.

☞ Surveillance cour de récréation :

Mme Quillet apporte une explication à cette organisation.

En moyenne 2 enseignants sont de surveillance à chaque récréation .

Les horaires ont été remaniés et échelonnés afin de respecter le protocole sanitaire et limiter les brassages.

- ➔ Maternelles + GS CP: 10h30 → 11h00
- ➔ Classes 4 et 5 : 10h30 → 10h45
- ➔ Classes 1,2 et 3 : 10h45 → 11h

b) le harcèlement scolaire :

Des informations faites ponctuellement en fonction de certains événements, du calendrier...

Être vigilant sur la différence entre chamaillerie et harcèlement.

L'équipe enseignante reste vigilante et à l'écoute pour traiter ces problèmes, il ne faut pas hésiter à leur en parler.

c) l'absentéisme scolaire:

Les textes 4 1/2 journées par mois soit 2 journées/ mois.

De nouvelles directives de l'inspection qui nous demande de comptabiliser et remonter ces absences non recevables en fin de mois.

L'équipe enseignante a décidé d'harmoniser la conduite à tenir et de ne pas fournir le travail scolaire durant ces absences. Les familles pourront se rapprocher de parents de la classe.

5. Vie de l'école :

a) actions pédagogiques

- ✂ Les projets et sorties sont étroitement liés avec l'actualité et aux directives sanitaires.
- ✂ Cette rentrée a donné lieu à un hommage à Samuel Paty avec lecture de la lettre aux enseignant(e)s de Jean Jaurès et une minute de silence. Chaque enseignant a traité cette actualité tragique. Mme Avellaneda annonce que la municipalité souhaiterait rebaptiser l'école au nom de Samuel Paty. Les parents d'élèves expriment leur désaccord et proposent une discussion sur le sujet.
- ✂ Les langues : Dans toutes les classes d'élémentaires **l'apprentissage de la langue anglaise** est assuré par les enseignants de l'école.
- ✂ M. Herpoux a renouvelé son inscription au **projet Occitan**. Une sortie regroupant toutes les classes inscrites à ce projet devrait avoir lieu en fin d'année.
- ✂ Les maternelles travaillent sur un projet annuel **le tour du monde**.
- ✂ Projet musique : tous les lundis, Mme Anne Sylvestre intervient dans les classes. Elle adapte son enseignement : actuellement écoute musicale car chant et chorale pas compatible avec le port du masque.

✂ **Opération nettoisons la nature** : calendrier à définir mais projet qui nous tient à cœur.

✂ **Dictée Ela** : les CM1 CM2 ont été invités par le collège pour la faire en visioconférence mais impossible avec les connexions internet actuelles.

✂ **EPS** : Des rencontres sportives prévues comme chaque année. Les Foulées d'Éole devraient être organisées à Fitou.

Maternelle randonnée de 3km.

✂ **Piscine** : Les élèves fréquentent depuis le 29 septembre la piscine de Port la Nouvelle. Les classes de CM1 CM2 ont débuté mais nous avons dû les annuler suite aux nouvelles consignes sanitaires.

La mairie prend en charge les frais de transport.

✂ **École et Cinéma** : les élèves de maternelles et d'élémentaire sont inscrits au projet école et cinéma ; ils se rendront au cours de l'année à 3 séances au cinéma de Sigean : les séances ont été annulées.

Voici la programmation des films pour cette année :

✂ **L'association Lire c'est partir** renouvelle sa venue à l'école **le mardi 8 décembre** de 14h à 17h.

✂ **Théâtre** : Nous sommes en attente d'informations de leur part.

✂ **l'aide aux enfants en difficulté scolaire (APC, RASED, AESH)** :

☞ **APC** : activités pédagogiques complémentaires 36 h/an

Au cours de la 1^{ère} période et 2^{ème} période, certains enfants bénéficient de l'APC, 1h par semaine

☞ **RASED** : [Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté](#)

•un psychologue scolaire : M. RAMOS Philippe : en arrêt maladie

•un maître E : M. GUENANT Eric

•un maître G : Mme OLIVO Françoise

☞ **AESH** (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) :

3 élèves relevant de la MDPH (La Maison Départementale des Personnes Handicapées), 2 AESH affectées sur l'école. Des dossiers en cours de traitement.

c) Le calendrier des actions

➤ Les enseignants souhaitent maintenir le **Marché de Noël**. Et organiser une après-midi festive, les modalités sont à définir. La mairie a prévu d'offrir un cadeau et un goûter aux élèves.

➤ L'école reconduit les **calendriers** avec photos individuelles et photo de classe en respectant le protocole sanitaire en période de Noël : 1^{er} décembre 2020.

➤ L'école renouvelle l'opération de **vente de chocolats** pour les fêtes de Noël avec *Kadodis*.

➤ Le spectacle de fin d'année reste en projet, l'organisation est en réflexion.

6. Bilan de la coopérative scolaire :

Mme Duvert gère la coopérative scolaire pour cette année 2020 - 2021.

A ce jour, le solde étant de 4400,54 €.

Les incorruptibles : 488,82

Jeux de cour : 187,30

Abonnement 1 jour une actu : 59€

Les parents d'élèves souhaitent reparler du goûter le matin.

Mme Quillet réitère que les textes officiels suppriment la collation du matin et dans le contexte actuel avec le port du masque cela est compliqué.

Signatures

La directrice
Mme Quillet

La secrétaire
M. Herpoux